

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
NOTAMMENT SUR LA MISE EN OEUVRE DU PACTE DE CROISSANCE ET SUR L'UNION BANCAIRE
EUROPÉENNE, À BRUXELLES LE 19 OCTOBRE 2012.

19 OCTOBER 2012 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

LE PRESIDENT - De cette matinée, qui avait fini tôt et commencé également tôt, nous pouvons retenir quatre points.

Le premier, c'est qu'il y a eu une discussion -- elle était nécessaire -- pour fixer la position de l'Union européenne en faveur d'un partenariat avec la Chine, dans la perspective d'ailleurs d'un renouvellement de ses dirigeants. L'idée principale que nous avons fait avancer, c'est celle de la cohérence. Les Européens ont de bons rapports avec la Chine, ils doivent prendre toutes les positions qu'il est possible d'occuper dans ce grand espace, grâce à la compétitivité, et en même temps, le faire avec des règles et notamment celles de la réciprocité et de faire en sorte de rééquilibrer nos échanges comme nos investissements mutuels et d'éviter toute compétition -- au-delà de ce que l'économie justifie -- qui ferait que chaque Etat chercherait un avantage au détriment d'un autre.

Non, nous devons aller vers la Chine avec les idées claires et des positions qui soient communes. Sur la conclusion à en tirer, c'est que la Commission et le Conseil feront justement une synthèse de ce que nous devons porter ensemble par rapport au dossier commercial avec la Chine.

Second point que je veux retenir de cette matinée, c'est la mise en application du pacte de croissance. Vous savez combien j'avais insisté au mois de juin pour qu'une somme puisse être dégagée et des moyens mobilisés -- 120 milliards, la BEI, les «projets bonds» les fonds structurels. J'ai donc souhaité qu'il y ait une évaluation de ce processus et que nous puissions ne pas perdre de temps, et d'ailleurs le faire aussi bien du côté de la Commission que du côté du Parlement européen. Je dois constater qu'il y a une implication de toutes les institutions.

Sur la BEI, l'augmentation du capital est maintenant dans sa phase ultime et cela va permettre de lever un certain nombre de fonds qui eux-mêmes vont mobiliser 60 milliards d'euros, par effet de levier. Sur les fonds structurels, il y a la volonté de la Commission de les redéployer sur ce qui peut être le plus utile pour la croissance. Sur les « projets bonds», nous avons-nous-mêmes fait des propositions pour la France, mais nous pouvons penser que 4 à 5 milliards d'euros pourront être mobilisés grâce à cet instrument nouveau.

Il y a aussi des évaluations qui ont été faites par rapport à un certain nombre de secteurs sur lesquels la France est particulièrement demandeuse d'impulsions : le secteur numérique, les communications et les infrastructures.

Enfin, sur les règles de concurrence et de compétitivité, nous avons rappelé nos principes et sur les échanges commerciaux nous avons insisté sur la réciprocité qui doit permettre à l'économie européenne d'avoir des positions plus fortes dans les négociations commerciales.

Troisième point, la taxe sur les transactions financières. Il y a aujourd'hui 10 pays qui ont adressé leur demande. La coopération renforcée a donc été acceptée par la Commission. J'ai demandé que cette même Commission ne perde pas de temps et au contraire même accélère encore la procédure pour que la taxe sur les transactions financières puisse entrer en vigueur dès le début de l'année 2013.

L'affectation des fonds qui seront dégagés par cette taxe dans les pays adhérant à la coopération renforcée -- nous aurons forcément à en discuter : une part, c'est la position de la France, devra être mutualisée, c'est-à-dire affectée à des travaux d'infrastructures, qui compléteront d'ailleurs le pacte de croissance, ou mais ça peut être d'ailleurs les deux, à un fonds qui pourrait être dédié à la formation des jeunes car je pense qu'il est très important que la dimension « emploi » puisse être liée à la taxe sur les transactions financières.

Cette taxe, en réalité, elle vise à prendre un prélèvement sur la spéculation -- ou en tout cas sur les échanges financiers qui ne sont pas tous spéculatifs -- mais elle vise surtout à dégager des moyens qui doivent permettre de soutenir la croissance et l'emploi. Donc les pays membres de cette coopération renforcée -- qui a vocation à s'élargir -- pourraient justement en faire la démonstration.

Enfin, le quatrième point sur lequel le Conseil européen, s'est prononcé, c'est la situation de la Syrie et du Mali. Deux sujets différents mais qui appellent une mobilisation internationale. Dans un cas, la Syrie, nous avons rappelé la pression que nous devons exercer pour que la transition s'effectue et là il y a eu unanimité par rapport à ce qui est notre devoir, même si cette unanimité ne se retrouve pas, vous le savez, au Conseil de sécurité des Nations Unies. En revanche, pour le Mali, la position de l'Europe, c'est celle que j'ai moi-même présentée lors de l'Assemblée générale des Nations Unies et qui s'est retrouvée dans la résolution 2071 du Conseil de sécurité qu'il convient maintenant de mettre en œuvre. Il dépend maintenant des Africains qu'une deuxième résolution puisse être délibérée au Conseil de sécurité permettant cette intervention au Nord Mali.

Voilà l'essentiel de ce que cette matinée nous a permis de tirer comme conclusions. Je veux revenir d'un mot -- et après je vous laisserai la parole pour les questions -- sur ce qui a été décidé hier, c'est-à-dire la mise en œuvre de l'Union bancaire avec une date importante -- au 1er janvier, tout le dispositif légal sera mis en œuvre et accompli -- permettant ensuite à cette supervision bancaire de trouver ses organes, de permettre sa mobilisation, et d'aboutir à la recapitalisation des banques dans l'année 2013.

QUESTION - Vous fondez beaucoup d'espoir sur le pacte de croissance, vous êtes optimistes aujourd'hui. Mais quand on regarde le rapport d'étapes qui a été remis par la Commission européenne, on a l'impression que les choses ne se passent pas aussi bien que cela, que les délais sont très longs, que les projets de la BEI ou les « projets bonds » ne verront le jour qu'au premier semestre 2013 £ sur les fonds structurels, il y a un problème pour identifier les projets dans un certain nombre d'Etats membres... Je voudrais savoir si vous êtes aujourd'hui toujours aussi optimiste sur le fait que le pacte de croissance va produire ses effets.

Deuxième question, si vous permettez. La Commission est à cours de liquidité sur un certain nombre de ses politiques communautaires. Elle va présenter dans quelques jours un budget additionnel. Est-ce que la France est prête aujourd'hui à donner son accord pour que la Commission puisse boucler son budget, donc ça veut dire plus de financements venant de la France.

LE PRESIDENT - Je réponds immédiatement à la dernière partie de votre question. Nous n'avons été saisis de rien de la part de la Commission. Donc n'étant pas, aujourd'hui, l'objet d'une demande quelconque de la Commission, je ne vois pas comment je pourrais y répondre dans un sens ou dans un autre. Ce que je sais en revanche, c'est que nous avons à discuter des perspectives budgétaires et que le prochain budget européen doit également intégrer cette dimension de la croissance, pas seulement dans la masse des dépenses mais dans la structuration de ce que l'Europe doit engager pour les prochaines années. On ne peut pas, à la fois, souhaiter la croissance et avoir un budget européen qui soit déconnecté de cet objectif.

Quand j'entends un certain nombre de propositions -- pas nécessairement ici, mais enfin il y en a en France -- demandant que nous fassions des économies sur le budget européen, mais cela voudrait dire quoi ? Cela voudrait dire que sans doute nous contribuerions moins mais qu'il n'y aurait pas l'effet de levier de ce que peut représenter l'Union européenne en terme de croissance.

Sur les délais, le Conseil européen du mois de juin a décidé de l'augmentation du capital de la banque européenne d'investissement et cela sera fait à la fin de l'année. Ça ne pouvait pas aller plus vite.

Sur les « projets bonds », il y a déjà des projets qui ont été retenus. Nous pouvons penser qu'il y aura à peu près 4 à 5 milliards d'Euros d'ici les prochains mois.

Sur les demandes françaises, nous avons déjà pu identifier 2,5 milliards de projets qui pourront être financés grâce à ce pacte de croissance dans les prochains mois et nous avons demandé aux régions, vous savez dans une relation que nous avons établie par un contrat, de se mobiliser pour les fonds structurels. C'est vrai que ce qu'il y a de plus long c'est, paradoxalement, les fonds structurels, alors que c'est en définitive la procédure européenne sur le plan budgétaire qui devrait être la plus facile à mettre en œuvre. Donc nous avons insisté, je l'ai fait de mon côté, pour que les fonds structurels puissent être non seulement mieux pensés mais plus rapidement mis à contribution.

QUESTION - Une question pour revenir, sur ce que vous avez dit hier sur la Grèce. Vous avez eu un propos, vous avez dit qu'il y avait encore peut-être des questions sur la situation de la Grèce dans l'euro zone et peut-être de, je ne sais pas si c'est son appartenance, est-ce que vous pourriez peut-être clarifier ? Est-ce que c'est la situation difficile de la Grèce au sein de l'euro zone qui vous pose toujours des problèmes ou bien est-ce que c'est le fait même de l'appartenance de la Grèce à la zone euro ?

ues problèmes ou bien est-ce que c'est le fait même de l'appartenance de la Grèce à la zone euro ?

Merci

LE PRESIDENT - Soyons bien clairs, en ce moment il y a une discussion. Elle est dans sa phase conclusive entre la Troïka et la Grèce. La position que nous avons adoptée hier soir, tard dans la nuit, c'est de constater qu'il y a eu des progrès, que les efforts sont là, qu'il y a encore quelques clarifications à attendre mais que le processus va dans la bonne direction, au point que nous avons rappelé que l'avenir de la Grèce est dans la zone euro.

Moi-même je me suis entretenu avec le Premier ministre grec, un déplacement de ma part a été envisagé. La date n'a pas encore été fixée mais c'est bien le signe que je veux envoyer. C'est un signe de confiance à l'égard de la Grèce et de la conclusion maintenant qui doit être apportée, et je le souhaite, lors du prochain Eurogroupe une fois que le rapport de la Troïka aura été présenté.

QUESTION - Est-ce que vous pouvez nous dire si c'est vrai que vous souhaitez que la TVA dans la restauration, le taux réduit de la TVA dans la restauration, soit supprimé et revenir à un taux normal de TVA ?

LE PRESIDENT - Mais ai-je fait une déclaration en ce sens ? Il y a un débat budgétaire, à partir du projet de loi de finances qui a été présenté au Conseil des ministres, cette disposition n'y figure pas. Il y a une discussion qui, elle, est engagée entre la ministre du Commerce et la profession pour faire une évaluation de la baisse de la TVA qui est intervenue dans les conditions que vous savez et c'est au terme de cette discussion, évaluation, que des éventuelles décisions pourront être envisagées mais pour l'instant tel n'est pas le cas. Voir si la baisse de la TVA a eu des effets tels qu'ils avaient été présentés par la profession, d'en faire l'évaluation et d'en tirer les conclusions.

QUESTION - Deux questions si vous permettez. La première sur l'Union bancaire, on a envie de vous dire « tout ça pour ça » parce que honnêtement vous réunir pendant quasiment deux jours pour répéter exactement ce que vous aviez conclu en juin, on a du mal à comprendre l'intérêt de tels Conseils européens. Donc je me demande s'il n'y a pas simplement une mésentente franco-allemande que vous auriez dû régler avant ?

Deuxième question si vous permettez, vous n'avez pas du tout parlé du rapport VAN ROMPUY et des quatre présidents qui trace l'avenir de la zone euro et qui propose notamment un budget de la zone euro et un approfondissement politique de la zone euro. On ne sait toujours pas bien ce que veut la France dans ce domaine-là, vous renvoyez le débat à plus loin et on aimerait bien avoir quelques précisions sur votre vision de l'avenir de la zone euro. Quel type d'institutions ? Est-ce que vous imaginez un Parlement de la zone euro ? Un président de la Commission élu au suffrage universel ? Une Commission de la zone euro ? Bref, un peu plus de précisions. Merci

LE PRESIDENT - Oui je me suis exprimé déjà dans la nuit. Hier soir je suis revenu sur ces éléments là mais rien que pour vous je suis prêt à faire une nouvelle séance.

D'abord sur l'Union bancaire, il y a eu un progrès et je vous demande de le relever. C'est-à-dire au Conseil européen du 29 juin, il y a eu beaucoup de décisions qui ont été prises et par rapport à l'Union bancaire il avait été dit : une supervision est envisagée pour la fin de l'année. Le point très important du Conseil européen de juin, c'est qu'il a lié la supervision et la recapitalisation des banques. La recapitalisation directe par le MES. Ça c'était à mon sens l'élément majeur du Conseil européen du mois de juin, qui est un grand Conseil européen, qui est celui qui a changé la donne, pas simplement pour le pacte de croissance mais pour les mécanismes d'intervention de l'Union européenne et notamment de la zone euro. C'est parce qu'il y a eu ce conseil que nous pouvons maintenant avancer d'un pas plus ferme, plus assuré et même plus rapide.

Quel est le changement qui est apporté par le conseil de cette nuit qui, j'en conviens avec vous, aurait pu être plus court ? Mais si vous voulez un jour que je vous parle des Conseils européens à titre particulier je le ferai. Je pense que nous pouvons aller plus vite. Mais enfin vous savez, nous sommes 27, et un certain nombre de chefs d'Etat et de gouvernement, dont moi-même sûrement, qui tachent à chaque fois d'insister sur tel ou tel aspect... Mais là, le point majeur, c'était de dire ce n'est plus envisager, ce n'est plus souhaiter, c'est décider. Il ne suffisait pas de dire c'est décidé ! Il fallait encore qu'il y ait une date permettant de dire que tous les éléments législatifs, je dis bien législatifs, qui relèvent du Conseil européen, pourront être en place pour la fin de l'année. Il a même été ajouté une date précise à la suite d'une discussion et en plein accord avec le Président de la banque centrale

européenne, c'est-à-dire de celui qui sera le superviseur. Nous nous sommes tous engagés pour que ce soit au 1er janvier. La date est importante. Ce n'est pas un calendrier général, vague, c'est au 1er janvier.

Est-ce à dire que le 1er janvier, ou le 2 janvier, une recapitalisation des banques pourrait intervenir ? Non, puisque, là encore, ce n'est pas une concession qui aurait été faite, c'est une conséquence même de la décision. Pour qu'il puisse y avoir recapitalisation, faut-il qu'il y ait non seulement le cadre législatif mais les organes compétents pour en décider et avoir aussi les évaluations qui permettent d'avoir la supervision. Une chose est d'organiser la supervision, une autre est de la faire, la supervision, pour déceler les banques qui mériteraient d'être éventuellement soutenues et recapitalisées.

Un autre point très important qui a été acté dans le Conseil européen, et il n'allait pas de soi celui-là : c'est que toutes les banques sont appréhendées, sans distinction, même si, il est vrai, qu'il y a eu une précision qui a été apportée pour que le superviseur national puisse continuer à jouer son rôle sous l'autorité du superviseur central. Il y a une supervision directe. Qu'est-ce que ça veut dire directe ? Ça veut dire qu'il y a une autorité, la banque centrale européenne, et ensuite des superviseurs nationaux qui sont bien sûr directement associés à la supervision directe. C'était un point, et vous le savez bien, vous l'avez rappelé, de débat avec les Allemands qui, pour des raisons historiques, pour des raisons aussi institutionnelles, sont extrêmement attentifs à ce que les banques régionales puissent être toujours contrôlées par un superviseur national, sans avoir à en référer à un superviseur direct. Il a été admis que toutes les banques étaient donc dans le champ mais, ça vaut pour l'Allemagne comme pour tous les autres établissements bancaires de tous pays, avec un rôle accordé au superviseur national de chaque pays.

LE PRESIDENT - Il a été admis que toutes les banques étaient donc dans le champ mais, et ça vaut pour l'Allemagne comme pour tous les autres établissements bancaires de tout pays, avec un rôle accordé au superviseur national de chaque pays.

Donc je pense que c'est un Conseil qui a peut-être été trop long, mais enfin ce n'est pas le premier, ce n'est sans doute pas le dernier. Parce que je crois que le prochain qui s'annonce va vous permettre de faire plusieurs nuits, selon les modalités que vous adopterez pour chacun d'entre vous, il n'y a pas forcément de règle d'unanimité, il peut y avoir des « opt-out » et donc de ce point de vue-là vous ferez ce que vous voudrez. Mais là ça va être long. Parce que j'ai bien senti, au cours de ce Conseil, plus long qu'il n'aurait fallu sans doute pour aboutir à ce qui était déjà un point d'accord entre l'Allemagne et la France, mais ça a été long parce que c'est tout le débat entre ceux qui sont dans la zone Euro et ceux qui n'y sont pas. Et un autre débat, c'est de savoir, et j'en viens à la question de monsieur QUATREMER, ce que nous voulons faire par rapport au budget. Le rapport VAN ROMPUY, et ça a été repris pour une part dans les conclusions, évoque des capacités budgétaires que pourraient se donner des pays de la zone Euro pour intervenir, agir dans un certain nombre de domaines.

Une illustration, je l'ai déjà dit, c'est la taxe sur les transactions financières, mais il pourrait y avoir une capacité budgétaire de toute la zone Euro. Immédiatement la réaction des pays qui ne sont pas membres de la zone Euro c'est de dire « mais si vous avez une capacité budgétaire ça voudrait dire que vous vous retirez du budget européen pour faire un autre budget à côté ». Non. Et moi j'ai rassuré ces pays. Il y a un budget européen.

Ce budget européen, nous devons le déterminer ensemble, fixer sa masse, sa répartition, son affectation, avec le souci des fonds de cohésion, des fonds structurels, de la politique agricole. C'est notre budget, budget à 27, demain à 28. Et par ailleurs parallèlement, si les pays de la zone Euro décident d'aller chercher des ressources pour faire des actions qui les concernent, ce n'est pas en substitution, c'est en addition.

Quelle est ma position ? Moi je suis pour qu'il y ait une zone Euro qui se structure, non pas en opposition avec le reste de l'Europe mais en avance par rapport au reste de l'Europe et qui puisse avoir des actions qui lui seraient propres. C'est déjà le cas puisque nous gérons une monnaie. C'est aussi le cas pour la supervision bancaire même si nous faisons en sorte d'associer les autres pays. Et donc pour structurer cette zone Euro, j'ai proposé, dans le cadre des traités existants qu'il y ait un conseil de la zone Euro qui se réunisse beaucoup plus régulièrement et qu'il y ait un renforcement de l'Eurogroupe. Donc je continuerai à faire ces propositions et je crois qu'elles reçoivent un certain écho. Parce que

chacun est bien conscient que nous devons être ensemble, à 27, à 28, mais avoir une capacité et une responsabilité. Il y a une responsabilité d'être dans la zone Euro. Moi je ne force personne à y rentrer. D'ailleurs je constate que personne ne veut en sortir. Mais aucun pays ne peut empêcher la zone Euro de pouvoir avancer comme elle l'entend. Et ça c'est très important.

Sur le Parlement européen, je m'en suis entretenu avec Martin SCHULZ. Le Parlement européen est le parlement de toute l'Europe. Il ne peut pas y avoir plusieurs parlements. Mais qu'au sein du Parlement européen, c'est déjà prévu, il puisse y avoir, là encore pour les questions qui concerneront la zone Euro, une organisation en son sein pour permettre que la démocratie soit pleinement respectée mais qu'il n'y ait pas de division de l'Europe, je pense que c'est la bonne formule que d'avoir cette présence au sein du Parlement européen.

QUESTION - Monsieur le Président, une question d'actualité si vous le permettez. Ce matin, le futur président de la BPI, Jean-Pierre JOUYET a dit que la BPI n'aurait pas vocation à aider les « canards boiteux » en parlant de sites comme Florange. Que pensez-vous de ce type de déclaration ?

LE PRESIDENT - Il se trouve que j'ai écouté la radio ce matin. Donc c'était à une question qui lui était posée, de savoir si, c'était le mot du journaliste, il était du rôle de la BPI de prendre des « canards boiteux » comme Florange. Florange n'est pas un canard boiteux d'abord. Florange fait partie d'Arcelor Mittal.

A ma connaissance, Arcelor Mittal n'est pas un canard boiteux, c'est une grande entreprise. Arcelor Mittal n'a pas demandé de bénéficier des interventions de la BPI, donc c'est tout simple, sur le dossier Arcelor Mittal, cela ne relève pas de la BPI puisque par définition il n'y a aucune demande qui n'ait été adressée par Arcelor Mittal. En revanche, ce que le Président de la BPI a dit, c'est que c'est une stratégie offensive que doit engager la BPI. Elle n'est pas là pour faire des concours de trésorerie à des entreprises qui seraient en difficultés. Elle est là pour prêter à long terme ou pour prendre des participations au capital, fonds propres, dans des entreprises qui peuvent, à un moment, avoir besoin de ces fonds, parce qu'elles ont des projets d'investissements ou parce qu'elles peuvent être à un moment en difficultés £ parce qu'elles ont un avenir £ et donc c'était très important qu'il donne cette ligne directrice, parce que c'est celle qui justement se trouvera dans le projet de loi.

QUESTION - Cette semaine dans votre entretien avec le Monde vous avez évoqué la date de 2014 pour une union politique, après l'Union bancaire et budgétaire, notamment... et puis il y a aussi le rapport VAN ROMPUY que vous avez un peu évoqué... Vous avez maintenant l'expérience des sommets européens et vous venez de mentionner leur relative lenteur ou lourdeur £ est ce que vous pensez que cette méthodologie européenne, ce fonctionnement européen, est compatible avec les objectifs ambitieux qui sont, les vôtres, et qui sont aussi partagés... et si vous permettez aussi une question sur le débat budgétaire de cet après-midi au Parlement, compromis trouvé autour de la fiscalité, justifie-t-il ou pas la fin de l'émoi sur les cession d'entreprises. Merci.

LE PRESIDENT - Pour le débat parlementaire, enfin à l'Assemblée nationale, je pense qu'il reprend ce matin, donc on en aura les conclusions dans la journée. C'est le rôle de l'Assemblée, puis après du Sénat, de trouver les bons ajustements. Et je pense que ce qui a été proposé par le gouvernement va dans la bonne direction, c'est-à-dire favoriser les entreprises qui là encore investissent, peuvent changer à un moment de main, mais qui doivent être traitées particulièrement au niveau des plus-values. Pour la question européenne : les Conseils européens sont à 27, 28 bientôt, ils ont forcément cette lourdeur, chacun défend ses positions, donc je ne vais pas ici, au prétexte que je suis plus nouveau que les autres, faire la leçon. Il y aura toujours cette impression de lenteur.

Le principal est de trouver la bonne décision. Moi je ne me suis pas plaint qu'on passe une grande partie de la nuit des 28 et 29 juin pour arriver à ce changement dans l'orientation de l'Europe. J'ai accepté de rester comme vous, jusqu'à 3 heures du matin pour faire que l'Union bancaire entre en vigueur le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions £ J'ai connu, par ailleurs, tellement de réunions qui également dureraient très longtemps, pour des textes qui n'avaient pas toujours une portée considérable... d'autres vont s'en occuper bientôt.. pour que j'accepte tout à fait cette règle et cette lenteur. Ce qui compte, c'est de prendre les bonnes décisions. Sur 2014, pourquoi j'ai pris la date de 2014, parce que c'est un grand rendez-vous électoral, ou on pense que les élections européennes doivent avoir un sens, ou on pense que c'est une formalité £ moi je pense qu'elles doivent avoir un sens, qu'elles doivent correspondre à un choix d'orientation, à un choix de la Commission européenne £ et

qu'elles doivent correspondre à un choix d'orientation, à un choix de la Commission européenne et donc à éventuellement des évolutions de traités.

Chacun sait qu'il n'y aura pas de modifications de traité jusqu'en 2014. Je ne suis pas sûr qu'il y en aura en 2014. Mais une chose est sûre, on ne va pas changer les Traités dans l'année qui vient. Par exemple, sur l'Union bancaire il n'y a pas de changement de traité sur l'union budgétaire nous venons de faire voter un traité. Qu'est-ce que cette union politique peut être ? Ça dépendra de ce que nous avons été capables de faire en terme d'union bancaire, d'union fiscale, d'union sociale, c'est un contenu. Moi je ne vais pas changer les traités pour simplement le plaisir de dire il y aura un traité. Mieux vaut d'ailleurs qu'il ne porte pas mon nom. Ce qui compte, c'est de mettre un contenu. Sur le plan de l'organisation des institutions, je vous l'ai dit, le principal c'est qu'on puisse décider plus vite. D'où l'importance que j'attache à la zone euro. Et aussi, qu'il y ait plusieurs vitesses, tout le monde accepte maintenant l'idée de plusieurs vitesses. Y'en a même qui sont en marche arrière, ça existe. Vous pouvez les identifier assez facilement. Il y a plusieurs vitesses, ce qui veulent aller le moins loin possible et le plus lentement possible, d'autres veulent aller plus rapidement. Nous en sommes, et nous le ferons avec les pays qui voudront s'engager d'avantage. La zone Euro étant par définition une zone, déjà, de cohérence.

QUESTION - Une question sur l'organisation que vous évoquiez, évidemment que vous avez dirigée pendant onze ans. Harlem DESIR a été désigné premier secrétaire cette nuit avec un peu moins de 70%, 28% à monsieur MAUREL et une participation très faible, d'environ 50%, que vous inspirent ces chiffres ?

LE PRESIDENT - Je ne vais pas moi-même commenter les résultats du congrès du Parti Socialiste. Même si je m'y intéresse. Mais vous vous souvenez ce que j'ai dit : moi Président de la République, je ne vais pas me comporter en chef de parti. Harlem DESIR est d'ailleurs un premier secrétaire du Parti Socialiste, un vrai premier secrétaire du Parti Socialiste. Il n'est pas délégué, il est pleinement premier secrétaire. Il doit prendre en charge cette grande organisation dont le pays a besoin. Je ne dis pas dont la majorité a besoin, la France a besoin d'un grand parti socialiste qui joue tout son rôle de proposition, de soutien, de débat, et je sais qu'Harlem DESIR en a toutes les qualités.

Sur la participation, qu'un militant sur deux vienne voter alors qu'il a déjà fait un choix au niveau d'une motion et que l'enjeu n'était pas disons mystérieux quant à son dénouement, je trouve que c'est tout à fait honorable.

Enfin le score lui-même qu'il a fait est tout à fait appréciable. Il aurait fait d'avantage que c'eût été suspect, il aurait fait moins que c'eût été inquiétant. Il a fait le bon résultat.

QUESTION - Deux toutes petites questions, si vous permettez. Une, sur la Grèce, quel message ? Vous avez dit, toujours, que vous êtes le Président de la relance, le Président social. En quoi vous distinguez-vous sur la Grèce de votre prédécesseur ? N'êtes-vous pas pris, un petit peu, en otage par les marchés ? Vous êtes obligés de tout faire pour que la Grèce revienne sur les marchés, pour que la Grèce applique un programme de très forte rigueur, qu'est-ce qui vous différencie ? Une deuxième question, très rapide. Selon Paris-Match, le rapport Louis GALLOIS sur la compétitivité des entreprises contient un plaidoyer en faveur des gaz de schiste. Est-ce que vous allez revoir votre position ? Merci.

LE PRESIDENT - Vous me posez plein de questions qui n'ont pas grand chose à voir avec le conseil, mais enfin c'est la règle. Je n'ai pas lu ce rapport, par définition je ne suis même pas sûr qu'il soit écrit, puisqu'il est remis le 5 novembre. Donc je ne sais pas ce qu'il contient. Et c'est un rapport qui engage son auteur, qui n'engage pas le gouvernement, et pas le Président de la République, ça sert à prendre des décisions. Et il y aura sûrement beaucoup d'éléments à reprendre de ce rapport.

Sur la Grèce, ce que je veux, ce que je me suis fixé comme objectif, dès lors que les Grecs ont fait beaucoup d'efforts, que le gouvernement de coalition de monsieur Samaras a pris des engagements, je veux maintenant que ça soit rapidement décidé, c'est-à-dire que les fonds qui sont prévus puissent être débloqués dans les prochaines semaines après le rapport de la Troïka.

Qu'est-ce qui va changer, vous me dites par rapport à ce qui était avant, tout simplement que maintenant la question de la présence de la Grèce dans la zone Euro ne doit plus se poser, ne devra plus se poser, ce qui sera je pense, malgré toute la difficulté, toute la souffrance du peuple Grec, au moins, si nous arrivons à ce résultat, une garantie.

LE PRESIDENT - Allez, la dernière question.

QUESTION - Vous avez évoqué le sommet du mois de novembre. Quelle est la position française sur le

budget de l'Union Européenne pour les perspectives 2014 -- 2020 qu'elle est-elle ? Et quel arbitrage vous allez faire entre la PAC, la politique régionale et la recherche ?

LE PRESIDENT - Vous anticipez sur ce que nous allons passer comme nuits ensemble. Mais d'abord c'est d'avoir un budget suffisant. Et nous aurons une position assez proche, la France et l'Allemagne, permettant d'avoir et le financement des fonds structurels et celui de la PAC. Bien sûr, qu'il y aura des tensions, des discussions pour cette répartition, mais pour ce qui me concerne, c'est d'avoir l'enveloppe raisonnable qui permettra de financer nos engagements et nos priorités. S'agissant de la PAC ? C'est le, je l'ai dit, c'est la stabilité du budget de la PAC.

QUESTION - Monsieur le Président, dans ce long combat, dans ce long et lent combat pour obtenir une taxe sur les transactions financières, est ce que vous diriez aujourd'hui, au moment du déclenchement de la coopération renforcée, qu'il y a continuité je dirais d'efforts et de persuasion entre votre prédécesseur Nicolas SARKOZY et vous. L'un de vos ministres disait à Luxembourg récemment que le dossier était enlisé et que vous l'avez relancé. Et sur l'affectation de la taxe, vous avez beaucoup insisté sur la dimension emploi et moins sur la dimension solidarité avec les pays du Sud.

LE PRESIDENT - Ça c'est une position que nous avons prise en France, et que j'ai d'ailleurs souhaité à l'échelle du monde, c'est qu'une part de la taxe puisse être également pour la solidarité et pour la lutte contre les pandémies. Sur l'idée de la taxe sur les transactions financières, elle circule depuis longtemps, et mon prédécesseur l'avait également évoqué. De ce point de vue-là il y a une continuité. Après il se trouve que ma responsabilité c'est de faire aboutir la taxe sur les transactions financières. La démarche que nous avons engagée et qui se trouve aujourd'hui concrétisée, c'est de faire une coopération renforcée. Je dois également dire que s'il n'y avait pas eu d'accord entre la France et l'Allemagne sur cette question, l'Allemagne ayant pris cette position dans des conditions politique intérieure que l'on sait, s'il n'y avait pas eu cet accord-là, il n'y aurait pas pu avoir à mon sens cette coopération renforcée. Voilà, mesdames et messieurs, merci de votre participation, nous nous reverrons le moins prochain.